

# INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



## BIL Invest Total Return Bonds, un compartiment de la SICAV BIL Invest

### Classe P-Acc - Actions de Capitalisation : LU1565451637

Autorité compétente: Commission de Surveillance du Secteur Financier

Société de gestion: Candriam Luxembourg

#### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

##### Principaux actifs traités:

Au minimum 85% de parts du Fonds Maître Candriam Bonds Total Return qui investit lui-même en obligations et autres titres de créance libellés en devises des pays développés ou en devises de pays émergents émis par des émetteurs privés, émis ou garantis par des États, des organisations internationales et supranationales, des collectivités de droit public et des émetteurs semi-publics.

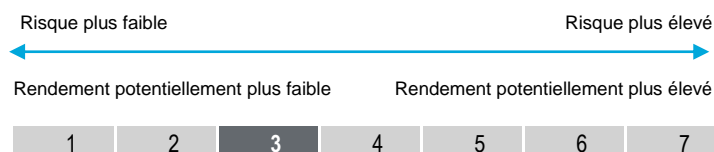
##### Stratégie d'investissement:

Le fonds vise, en tant que fonds nourricier, à reproduire la stratégie d'investissement du Fonds Maître qui est la suivante:

Sur la durée de placement recommandée, le Fonds Maître vise une croissance du capital en investissant dans les principaux actifs traités.

Dans le cadre des limites imposées par l'objectif et la politique d'investissement du Fonds Maître, l'équipe de gestion effectue des choix discrétionnaires d'investissement dans le portefeuille, en fonction d'analyses des caractéristiques et des perspectives d'évolution des actifs traités.

#### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



• Le niveau de risque reflète le maximum entre, d'une part, la volatilité historique du fonds et, d'autre part, la volatilité équivalente à celle découlant de la limite de risque adoptée par le fonds. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.

- Les données historiques ne présentent pas du profil de risque futur.
- La catégorie affichée pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Il n'existe ni garantie ni mécanisme de protection de capital.

##### L'investisseur doit être conscient des risques importants suivants qui ne sont pas nécessairement adéquatement pris en compte par l'indicateur :

• **Risque d'arbitrage:** Le fonds pourra avoir recours à la technique consistant à profiter d'écart de cours constatés ou anticipés entre deux titres/secteurs/marchés/devises. En cas d'évolution défavorable de ces arbitrages (hausse des opérations vendeuses ou baisse des opérations acheteuses), la valeur liquidative du fonds peut baisser

• **Risque de crédit:** le fonds est soumis au risque de défaillance d'un émetteur dans sa capacité à honorer le paiement de coupons et/ou à rembourser le montant emprunté. Ce risque est d'autant plus important que le fonds peut intervenir sur la dette à haut rendement dont les émetteurs sont réputés à risque.

L'exposition du Fonds Maître aux actifs les plus risqués (obligations émergentes, obligations High Yield et de rating inférieur à BBB-/Baa3, obligations convertibles) sera ainsi contenue entre -20% et 60% des actifs nets.

La duration, c'est-à-dire la sensibilité du Fonds Maître aux variations de taux d'intérêt, pourra varier entre -5 ans et +10 ans. Les produits dérivés peuvent être utilisés à des fins d'investissement et/ou de couverture.

Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des événements financiers futurs défavorables).

Les rendements offerts par le fonds seront semblables à ceux offerts par le Fonds Maître avant déduction des frais spécifiques au fonds nourricier.

**Remboursement des actions:** Sur demande, chaque jour, au Luxembourg.

**Affectation des résultats:** Réinvestissement.

**Recommandation:** Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 ans.

• **Risque de contrepartie:** le fonds pouvant utiliser des produits dérivés de gré à gré, ces produits peuvent représenter un risque de contrepartie, soit l'incapacité de celle-ci à honorer ses engagements à l'égard du fonds. Ce risque de contrepartie peut éventuellement être partiellement ou totalement couvert par la réception de sûretés.

• **Risque lié aux instruments financiers dérivés:** leur utilisation comporte un risque lié à leurs sous-jacents et peut accentuer des mouvements de baisse via l'effet levier qui en découle. En cas de stratégie de couverture, celle-ci peut ne pas être parfaite. Certains dérivés peuvent être complexes à valoriser dans des conditions de marché exceptionnelles.

• **Risques liés aux pays émergents:** les pays émergents peuvent présenter des incertitudes politiques, légales et fiscales ou d'autres événements pouvant impacter négativement les actifs du fonds. Les actifs traités sur ces pays présentent des mouvements de marché potentiellement plus rapides que sur les grandes places internationales et des écarts de cotation qui peuvent augmenter substantiellement dans certaines circonstances de marché. Ces actifs peuvent se révéler moins liquides, soit ne pas pouvoir être vendus rapidement à des prix raisonnables. Les variations des cours des monnaies de pays émergents peuvent être brusques et substantielles.

• **Risque de liquidité:** le fonds peut investir dans des valeurs et/ou des segments de marché qui peuvent s'avérer moins liquides, en particulier dans certaines circonstances de marché, avec pour conséquence que des titres ne puissent être liquidés rapidement à des prix raisonnables.

• Le calendrier du calcul de la valeur nette d'inventaire du fonds et du Fonds Maître sont coordonnés, afin d'écartier les possibilités d'opérations d'arbitrage sur leurs parts entre la valeur comptable et la valeur de marché.

## FRAIS

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	2.50%
Frais de sortie	Néant
Frais de conversion	1.00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	1.12%
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de performance	Néant

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions, et réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais d'entrée et de sortie:

Les chiffres communiqués sont des maximums et dans certains cas, l'investisseur paie moins.

L'investisseur peut obtenir auprès de son conseiller ou de son distributeur la communication du montant effectif.

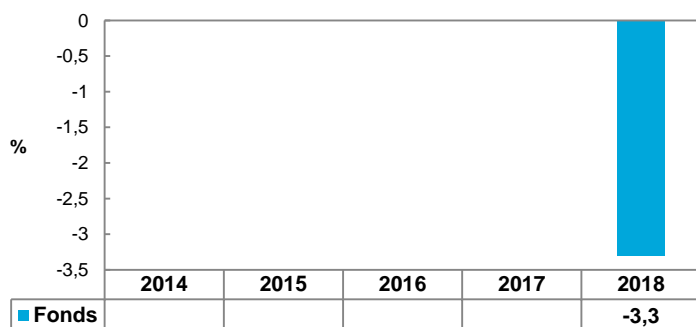
### Frais courants:

Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2018, et peut varier d'une année à l'autre.

Il n'inclut ni la commission de performance, ni les coûts des opérations de portefeuille, exceptés ceux facturés par la banque dépositaire et les cas où des frais d'entrée/de sortie sont payés par le fonds lors de l'achat/vente de parts d'un autre fonds.

Plus de détails sur les frais sont disponibles aux sections correspondantes du prospectus accessible via [www.candriam.com](http://www.candriam.com).

## PERFORMANCES PASSES



Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Performances nettes annualisées, hors frais ponctuels.

**Année de création de l'action:** 2017.

**Devise:** EUR.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Banque dépositaire: RBC Investor Services Bank S.A. .

Ce document décrit une catégorie d'actions d'un compartiment de BIL Invest. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments. Les autres catégories d'actions existantes sont listées dans le prospectus.

L'investisseur a le droit de demander la conversion de ses actions en actions d'une autre catégorie du même compartiment ou en actions d'une catégorie d'un autre compartiment du fonds en fonction des critères d'éligibilité et selon les modalités disponibles auprès de son intermédiaire financier.

Le compartiment ne répond que des dettes, engagements et obligations qui peuvent être mis à sa charge.

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus et les rapports périodiques qui peuvent être obtenus sur demande, sans frais, au siège social de la Société de Gestion et consultés à tout moment sur le site internet [www.candriam.com](http://www.candriam.com). Ces documents sont disponibles dans une des langues acceptées par l'autorité locale de chaque pays où le fonds est autorisé à commercialiser ses actions ou dans une langue usuelle de la sphère financière internationale. Toute autre

information pratique, notamment le dernier prix des actions est disponible aux endroits cités ci-dessus.

La législation fiscale de l'état membre d'origine du fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Le prospectus, le document d'informations clés pour l'investisseur et les derniers rapports périodiques du Fonds Maître peuvent être obtenus sur demande, sans frais, au siège social de la Société de Gestion et consultés à tout moment sur le site internet [www.candriam.com](http://www.candriam.com). Ces documents sont disponibles dans une des langues acceptées par l'autorité locale de chaque pays où le Fonds Maître est autorisé à commercialiser ses parts ou dans une langue usuelle de la sphère financière internationale.

Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris la composition du comité de rémunération et une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, sont accessibles sur le site internet de Candriam via le lien [https://www.candriam.com/siteassets/legal-and-disclaimer/external\\_disclosure\\_remuneration\\_policy.pdf](https://www.candriam.com/siteassets/legal-and-disclaimer/external_disclosure_remuneration_policy.pdf).

Un exemplaire imprimé sera mis à disposition gratuitement sur demande.

La responsabilité de Candriam Luxembourg ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document et ses traductions qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19/02/2019.